I.2.2 Informer et impliquer les habitants dans la mise en œuvre du projet

Les pistes d'actions et les exemples

Favoriser les démarches participatives

- *Organiser des chantiers participatifs :*
  Les chantiers participatifs consistent à tester, en grandeur nature, des dispositifs urbains ou architecturaux qui auront été préalablement pensés et proposés par des équipes lors d'ateliers participatifs.
  - *Ex : Le chantier participatif mis en place par la collectivité pour réaménager la place du bourg de Trémargat (Côtes-d'Armor).*
  - *Ex : Mise en œuvre du programme « Habiter autrement les centres-bourgs », porté par le Parc naturel régional Livradois-Forez et le conseil général du Puy-de-Dôme dans le cadre d'un appel à projets de la Datar (Comité de Massif – Massif central) sur le thème de l'accueil des populations. Ce programme de revitalisation des centres-bourgs s'est fortement appuyé sur la démocratie participative.*
- *Mettre en place des projets énergétiques « citoyens » via la structure Énergie Partagée. Cette structure se décompose en une association de promotion et d'animation des projets et un outil d'investissement citoyen. Un projet énergétique « citoyen » est un projet de production d'énergie renouvelable qui ouvre majoritairement son capital au financement collectif et son pilotage aux acteurs locaux, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants. Ils ne bénéficient pas de subventions particulières. Les projets énergétiques publics ou citoyens émergent de la mobilisation des habitants, d'associations ou d'élus locaux, tous concernés par la politique énergétique des territoires. Ils doivent s'appuyer sur les principes suivants : ancrage local, finalité non spéculative, une gouvernance coopérative et le respect de l'environnement.*

Soutenir les projets associatifs au service du développement économique local et du lien social

- *La mise en valeur de pratiques culturelles et de savoir-faire locaux tout comme la mise en œuvre d'événements festifs et récréatifs contribuent à créer le sentiment d'appartenance à une communauté ; la mise en place d'une culture du vivre et du « faire ensemble » permet ainsi de conserver du dynamisme et contribue à l'attractivité de la commune.*

Réalisation de films avec les habitants pour mettre en scène le quotidien et le futur

- *Mettre en scène les habitants, leur quotidien et leurs aspirations est une méthode de travail, d'échanges et de communication dont la portée doit dépasser le temps de l'étude urbaine et architecturale. Les films peuvent prendre différentes formes selon leur objectif, le public auquel ils s'adressent, les moyens et le moment de leur réalisation et de leur diffusion.*

Créer des lieux d'identité dédiés aux projets

- *Que ce soit sous la forme d'une maison du projet permanente ou d'expositions plus temporaires, la création de lieux identifiés pour mettre en avant le projet, le présenter voire le soumettre à l'avis des habitants permet de mieux informer et impliquer les citoyens dans la mise en œuvre du projet.*

Mettre en place une communication forte autour du projet

- *Création d'un journal ou d'une rubrique dédiée au projet / Création d'une lettre d'informations dédiée au projet / Création d'une page internet dédiée au projet*

Les outils et la réglementation

La charte d'énergie partagée : Signée lors de la création d'Énergie Partagée, la Charte rassemble les principes fondateurs du mouvement des projets citoyens en France.

https://energie-partagee.org/les-projets/les-projets-citoyens/la-charte-energie-partagee/

https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2015/11/charte-energie-partagee.pdf

La charte de la démocratie locale : Un grand nombre de collectivités locales, et plus particulièrement des villes, pratiquent de façon régulière la démocratie participative. Conseils de quartiers, réunions citoyennes, ateliers d'urbanisme en sont les formes les plus courantes. Quand ce processus est établi, il est intéressant de le formaliser, d'en décrire les « règles », les lieux, les prérogatives mais aussi les limites. L'élaboration d'une charte peut alors apparaître comme un moyen de présenter ce dispositif à la population. C'est donc un outil de communication potentiel, dont l'élaboration collective revêt une dimension stratégique.

Les acteurs et les partenaires

Acteurs locaux :

- Les habitants, Élus, DDT, pays, CAUE, bailleurs sociaux, notaires, agences immobilières, équipe d'ingénierie pluridisciplinaire, conseil départemental, régional, PNR
- Les associations d'usagers, associations des commerçants du centre-ville, comités de quartiers, associations pour l'environnement, associations culturelles

Acteurs nationaux : ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, peut apporter des aides pour les projets en lien avec les thématiques de l'environnement et de l'énergie

Exemples d'acteurs pouvant être mobilisés localement :
Association Énergie Partagée : peut intervenir dans la mise en œuvre de projet énergétique citoyen

Les financements et les appels à projets

Énergie Partagée Investissement (EPI) : Fonds d'investissement privé qui permet de collecter l'investissement citoyen placé dans les projets locaux de production d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Clubs d'investisseurs (Cigales) : Un club CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) est une structure de capital risque solidaire mobilisant l'épargne de ses membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association, etc.)
Il en existe plus d'une centaine sur tout le territoire national et la création d'un nouveau club peut-être appuyée par une association fédératrice régionale ou nationale.
C'est un lieu d'échanges et d'auto-formation sur les questions économiques et de développement local, où investisseurs et porteurs de projet font l'expérience d'une économie socialement responsable et solidaire.

Pour en savoir plus : bibliographie et documentation

- **Centres bourgs – programme de revitalisation**
- **L'innovation au pouvoir ! Pour une action publique réinventée au service des Territoires**
- **Habiter autrement les centres bourgs**
- **Vie quotidienne dans les écoquartiers en Bretagne**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA MARNE